

HOTEL FARAH MARRAKECH

CONTRAT DE COLLABORATION 2017

Entre Hôtel Farah Marrakech
 Sis Avenue du Président Kennedy, Marrakech, Maroc
 Représenté par son Directeur Général :
 Mlle, Ibtissam OUMMANI

D'une part

Et **CNOM (conseil national de l'ordre des médecins)**

Représenté par : son président Dr MAAOUNI

D'autre part

IL A ETE DECIDE ET CONVENU CE QUI SUIT :

AVANTAGE

Tarif préférentiel garanti, réservé à l'usage des adhérents du conseil national de l'ordre des médecins

Priorité des réservations dans la limite des disponibilités.

CONDITIONS GENERALES :

Pour bénéficier de cet accord préférentiel, les réservations devront être effectuées à l'avance avec une confirmation par courrier, e-mail ou télécopie mentionnant cet accord, ainsi que le mode de règlement et de facturation (règlement direct par le client).

Toute demande relative à un groupe, séminaire, congrès ou incentives fera l'objet d'une cotation séparée.

Les réservations sont garanties jusqu'à 18H00 le jour d'arrivée (sauf confirmation préalable d'une arrivée tardive).

En cas de non arrivée du client, la première nuitée lui sera facturée (sauf annulation préalable).

L'heure officielle pour libérer la chambre le jour du départ étant 12H00.

Golden Tulip Farah
Marrakech
Directrice Générale
Avenue du Président Kennedy
Tél : 05 24 44 69 52 - Fax : 05 24 44 89 51

Tout départ tardif fera l'objet d'une facturation de 50% sur le tarif préférentiel, au-delà de 20H00, la nuitée sera automatiquement chargée.

PAIEMENT

Avant départ du client

Tarifs Préférentiels 2017 (Valable au 24 Décembre 2017)

<u>Désignation</u>	<u>Tarif Public 2017</u>	<u>Tarifs Préférentiels</u>
*Chambre single inclus le petit déjeuner	1100,00 DH	400,00 DH HT
*Chambre double inclus petit déjeuner	1300,00 DH	550,00 DH HT
*Chambre single en Demi pension		500,00 DH HT
*Chambre double en Demi-pension		650,00 DH HT
*Bungalow simple en petit déjeuner(Ad+2enf)	1800.00 DH	700.00DH HT
Bungalow simple en Demi-pension	2500.00 DH	900.00DH HT
Bungalow Duplex en petit déjeuner		900.00DH HT
Sup repas pour enfant moins de 12 ans	110,00 DH	-50%
*le petit déjeuner	200,00 DH	
*Repas	16,50 DH	
*Taxes/Nuit/pax		16.50 DH

Les tarifs susmentionnés comprennent toutes les taxes et services, à l'exception de la taxe de promotion touristique et de séjour (TPT, TC) actuellement fixée à 16,50 DH par nuit et par personne. Toute augmentation de cette taxe sera répercutée et supportée, sans préavis par la société dès sa mise en application par le gouvernement.

Hôtel Farah Marrakech

CNOM (conseil national de l'ordre des médecins)

Mlle, Ibtissam OUMMANI
Directeur Général

Représenté par **Dr MAAOUNI**
Président

Golden Hotel Farah
Marrakech
Direction Générale
Président Kennedy
Tel : 05 24 44 89 51 Fax : 05 24 44 89 51

Le Président du Conseil
National de l'Ordre National des Médecins

Dr. EL Houssain MAAOUNI

